LES PAYSAGES DE BRETAGNE

DREMMVROIOÙ BREIZH

• ENVIRONNEMENT •

PAYSAGE DE BOCAGE DENSE SUR COLLINE

Dans ces reliefs de crêtes ou de massifs aux vallées encaissées, les sols pauvres ont favorisé le maintien d'un bocage dense (tons rouges sur l'image satellitaire) et de surfaces en herbe (tons verts).
La structure agraire très particulière, constituée de petites parcelles de prairies encloses d'un réseau de haies, souvent double d'un réseau de chemins, est bien visible sur la photographie aérienne. Ce paysage de bocage et collines est perçu comme le plus représentatif de l'Argoat, mais le vieillissement des haies hypothèque son devenir et son potentiel (paysage, maintien des sols, biodiversité, ressource bois...). Avec des variantes, ce paysage est majoritaire dans les ensembles suivants :

6 MONTAGNES NOIRES
14 ARRÉE
20 MASSIF DU MÉNÉ
23 MASSIF DU HINGLÉ-LES-GRANITS
25 MASSIF DE SAINT-BROLADRE
27 MASSIF DE SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN
32 BOCAGE MAYENNAIS

PAYSAGE DE BOCAGE À MAILLE ÉLARGIE

En marge des massifs au bocage dense, les plateaux aux vallées encaissées présentent aussi un réseau bocager important, mais qui a davantage été remanié par des agrandissements de parcelles et le développement des cultures fourragères, comme le montre l'extrait de photographie aérienne. Les bois et landes y sont également moins présents et concentrés sur les versants de vallées. Ce paysage est bien représenté dans les ensembles suivants :

3 DE L'AULNE À L'ELORN
10 TRÉGOR MORLAISIEN
11 TRÉGOR
16 CORNOUAILLE INTÉRIEURE

PAYSAGE DE CULTURES LÉGUMIÈRES

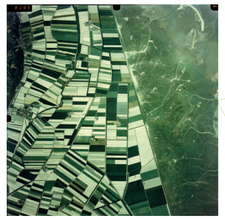

Sur le littoral nord, les conditions pédologiques (sols riches et légers sur limons éoliens) et les conditions climatiques (peu de gel) ont favorisé la construction d'un paysage très spécifique, dominé par la culture de légumes en plein champs. Ces paysages ont en commun de petites parcelles, souvent en lanières (voir ci-dessus), et la quasi-absence de haies. À une échelle plus fine, chaque unité de paysage est caractérisée par des spécialités (tomate, coco paimpolais, choux-fleurs...) et les infrastructures associées, comme les serres pour la culture des tomates.
Trois ensembles s'individualisient ainsi, avec des calendriers agricoles (et donc des teintes sur l'image) particuliers :

1 LÉON LÉGUMIER
12 TRÉGOR LÉGUMIER
24 DU CLOS-POULET À LA BAIE DU MONT-ST-MICHEL

PAYSAGE BOISÉ ET DE BOSQUETS

Certains paysages de Bretagne, notamment du fait de sols pauvres et acides, sont caractérisés par la forte présence de bois, soit sous forme de grande forêt comme à Paimpont, soit sous forme de très nombreux bosquets, comme par exemple dans le Goëlo. La présence de landes et de bocage dense est souvent associée à ces bois, qui sont pour l'essentiel constitués de feuillus. Cette famille de paysage comprend les ensembles suivants :

13 GOËLO
18 RELIEFS DES LANDES DE LANVAUX
30 COLLINES DE ST-AUBIN-D'AUBIGNÉ
35 MASSIF DE BROCÉLIANDE

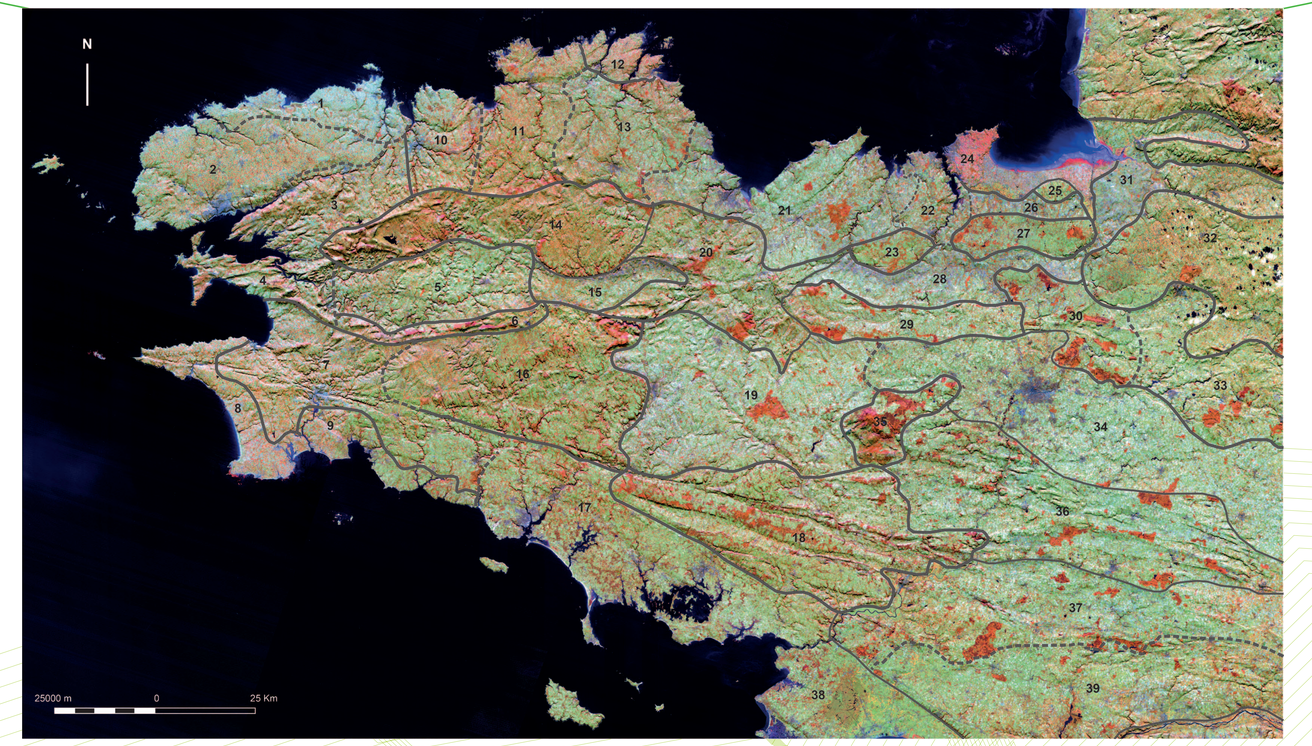

LÉGENDE DE L'IMAGE CENTRALE

Le passage d'un paysage à l'autre peut se faire de manière très franche, en quelques centaines de mètres, ou de manière plus progressive, dans un continuum paysager de plusieurs kilomètres : la variété des types de limites est ici simplifiée sous forme de traits continus (limite franche) et de traits discontinus (transition progressive).

limite franche entre deux ensembles de paysages

limite progressive entre deux ensembles de paysages

Bois — Prairie — Urbain

Culture — Labour — Eau

L'image présentée en fond de carte des ensembles de paysages est une composition colorée élaborée à partir des données numériques enregistrées par radiomètre à balayage thématique Mapper du satellite Landsat TM. Avec l'exigence d'une couverture nuageuse proche de zéro, huit scènes prises à des dates successives de 1990 à 2003 ont été nécessaires pour reconstituer cette mosaïque d'images. Ceci implique un travail d'harmonisation des données pour obtenir un rendu visuel cohérent. Pour chaque scène, trois bandes spectrales sont exploitées pour leur intérêt et leur complémentarité : le canal 2 pour sa bonne séparabilité des thèmes et en particulier pour les sols nus, le canal 4 pour sa sensibilité au couvert végétal, et le canal 5 pour sa discrimination de l'eau, y compris l'humidité des sols. La composition colorée est ensuite associée à un modèle numérique de terrain afin de faire apparaître le topographie : l'ombrage créé artificiellement depuis un éclairage théorique situé au nord-ouest est surimposé à la composition colorée et facilite la lecture des reliefs.
Cette composition colorée est obtenue par synthèse additive en affectant à chaque canal une couleur primaire propre à optimiser la lecture des contrastes. Dans cette colorisation des données, la réponse des végétaux chlorophylliens se lit dans un dégradé rouge : les forêts apparaissent en rouge intense alors que les sols nus et surfaces abiotiques (urbain) sont dans des tons bleus. C'est pourquoi les données enregistrées fin-septembre sont les mieux adaptées à la discrimination des paysages car le contraste entre les cultures (sols nus), les prairies et les bois (encore en feuilles) est très net. Les combinaisons sont multiples et chaque objet est complexe : il n'est donc pas possible d'associer à un objet une teinte unique : une prairie humide et haute est très différente d'une prairie sèche et rase. La forme et l'organisation spatiale sont également des facteurs discriminants. Les quelques échantillons ci-dessus proposent une clé de lecture simplifiée, organisée selon un gradient de présence de végétaux chlorophylliens.

LÉGENDE

- Paysage de bocage dense sur collines
- Paysage de bocage à maille élargie
- Paysage de cultures légumières
- Paysage boisé et de bosquets
- Paysage cultivé à ragosses
- Paysage littoral urbanisé
- Paysage cultivé avec talus
- Paysage associé à la présence de l'eau

CARTE DES ENSEMBLES DE PAYSAGES REGROUPÉS EN HUIT FAMILLES

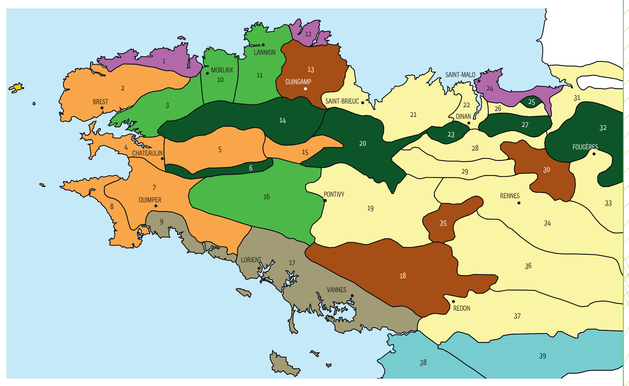

Le paysage, comme défini par la Convention européenne du paysage, est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.
Sans prétendre le saisir dans toute sa globalité, l'image centrale du poster présente le paysage breton dans sa variété et la complexité de son organisation spatiale.
La lecture de ce patchwork est ici facilitée par le détourage à dire d'experts de grands ensembles qui englobent des paysages relativement homogènes.
À l'échelle régionale, ce sont essentiellement les structures agraires et le relief qui déterminent les grands traits. À une échelle plus fine, comme dans les Atlas départementaux, ces ensembles peuvent être subdivisés en unités de paysages qui mettent en valeur d'autres caractères du paysage notamment la présence urbaine et les paysages littoraux.

Cette représentation de limites simplistes d'ensembles de paysages a pour seule fonction d'aider la lecture des diversités, car sur le terrain les transitions sont souvent floues et les imbrications complexes. L'objectif est de bien comprendre la variété et l'identité des paysages afin de mieux adapter les politiques publiques à la réalité des territoires. C'est pour synthétiser des problématiques communes que, dans la carte ci-dessus, ces ensembles sont regroupés en huit familles de paysages qui présentent des similitudes de part leur caractères, leurs évolutions et leurs enjeux pour l'avenir. Chaque famille est illustrée par un extrait d'image satellitaire, un extrait de photographie aérienne et une photographie de terrain.

PAYSAGE CULTIVÉ À RAGOSSE

Dans les bas plateaux et bassins schisteux, les sols plus profonds favorisent les labours (tons bleus des sols nus sur l'image) et les surfaces en herbe sont donc minoritaires. Les pratiques d'émondage sur les haies ont créé un bocage à ragosses caractéristique des paysages de Haute-Bretagne (notamment bassin de Rennes) qui a souvent totalement disparu au gré des agrandissements de parcelles, laissant place localement à un néo openfield (notamment bassin de Pontivy). Ces paysages sont présents dans les ensembles suivants :

19 BASSIN DE PONTIVY-LOUDÉAC
21 PLATEAU DE PENTHIÈVRE
22 VAL-DE-RANCE
26 BASSIN DE PLEINE-FOUGÈRES
28 BASSIN D'EVRAN
29 COLLINES DE BÉCHEREL
31 AVRANCHIN ET VAL-DE-SÉE
33 PLATEAU DE FOUGÈRES
34 BASSIN DE RENNES
36 PLISSEMENTS DE BAIN-DE-BRETAGNE
37 MARCHES DE BRETAGNE

PAYSAGE CULTIVÉ AVEC TALUS

Les plateaux et bassins d'agriculture intensive de Basse-Bretagne ont en commun l'agrandissement des parcelles et l'érosion du bocage, mais avec des caractéristiques spécifiques. Ils sont liés notamment à l'exposition plus forte aux vents d'ouest : les haies sont alors plus basses et souvent limitées à un taillis; les arbres de haut jet sont plus rares. Inversement les talus et murets sont très présents et sur le littoral constituent souvent le seul enclos de la parcelle. Des variantes sont évidemment présentes au sein des ensembles suivants :

2 PLATEAU LÉONARD
4 CROZON-AULNE MARITIME
5 BASSIN DE CHÂTEAULIN
7 CORNOUAILLE
8 BAIE D'AUDIERNE
15 BASSIN DE ST-NICOLAS-DU-PÉLEM

PAYSAGE LITTORAL URBANISÉ

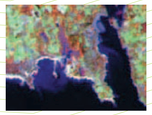

Si l'urbanisation est présente sur l'ensemble du littoral, elle est plus intense sur la côte sud, de par une forte pression touristique mais également du fait d'une moins grande résistance du foncier agricole. Au delà du linéaire côtier, l'urbanisation diffuse s'étend profondément dans l'arrière-pays, souvent accompagnée d'une augmentation sensible des boisements et notamment des boisements de pins. Ces paysages très hétérogènes et en forte mutation, marqués par de profondes rias, sont caractéristiques des ensembles suivants :

9 CORNOUAILLE LITTORALE
17 ARMOR MORBIHANNAIS.

PAYSAGES ASSOCIÉ À LA PRÉSENCE DE L'EAU

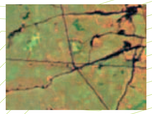

Au sud-est de la Bretagne, la topographie très basse et plane rend difficile l'écoulement de l'eau et favorise les secteurs hydromorphes. Aux marges de la Loire, dans un paysage agricole plutôt ouvert, les zones humides, marais (ton ocre ou orange vif sur l'image satellitaire), étangs ou petits lacs sont très présents, localement reliés par un réseau de canaux. L'eau, ancrée dans ces paysages, marque les identités territoriales et les pratiques associées :

38 MARAIS DE GUÉRANDE ET BRIÈRE
39 CONTREFORTS LIGÉRIENS

CRÉDITS :
Responsable scientifique : Laurence Le Du-Blayo (Université Rennes 2 ueb - UMR 6590 ESO)
Traitement d'image : Pascal Gouéry (Université Rennes 2 ueb)
Cartographie et maquettage : Isabelle Ganzetti-Gémin (Université Rennes 2 ueb)
Avec la collaboration d'Émilie Bourget (doctorante) et Flavie Barray (contractuelle)
Sources : Global Land Cover Facility, MNT 90f Laboratoire Physique et Spatialisation Numérique Agrocampus ouest.
Photographies aériennes IGN : missions IFN19 1993 (photos 74 et 1214) ; FD 22 1996 (484, 1787), FD 35-53 1996 (300, 1127), FD 22 1996 (154), FD56 1993, (972), IFN 29, 1993 (1214), FD 56 1993 (1025, 1046).
Photographies terrain Laurence Le Du-Blayo et Flavie Barray
Conception graphique : Opixido